

Genihome «Contenu seul»



GENIHOME «CONTENU SEUL» VEILLE SUR VOTRE «CHEZ VOUS»

Vous êtes propriétaire ou locataire et désirez uniquement protéger le contenu de votre habitation ? Genihome Contenu seul, est LA solution à votre besoin.

Les avantages de Genihome «Contenu seul»

1. La simplicité et la transparence de la formule «Tout En Un»

Votre contenu est assuré sur base du **nombre de pièces** de votre habitation et de la valeur de **l'objet le plus cher** de votre contenu. Vous avez le choix entre **4 limites de garanties** pour l'objet le plus cher (3.477,97 €, 6.955,94 €, 11.593,21 € ou 17.389,83 €). Ces montants sont indexés (ABEX 684).

En cas de sinistre, vous serez indemnisé **sans limite de montant**, à l'exception de la limite choisie pour l'objet le plus cher.

2. Bien plus qu'une assurance incendie

Lorsque vous énumérez l'ensemble de vos biens, la valeur totale vaut souvent bien plus que ce que vous ne pensez. En effet, si vous additionnez la valeur de vos **meubles**, vos objets de **décoration**, votre **DVD-recorder**, votre **installation hifi**, vos **vêtements**, ... cela chiffre vite !

La couverture Genihome «Contenu seul» vous offre entre autres les protections suivantes :

- Si votre **écran plat**, votre **pc portable**, votre four, votre **plaque en vitrocéramique**, votre séchoir,... sont endommagés, nous en prévoyons la réparation ou l'indemnisation en **valeur à neuf**,
- Si vos **billets de banques**, le solde de votre carte Proton, **vos titres**, ou même vos **pierres précieuses** disparaissent suite à un incendie ou un dégât des eaux, nous nous en occupons,
- Si vos **meubles antiques**, vos **tableaux**, vos bijoux, votre **argenterie**, votre **manteau en fourrure** sont endommagés, nous intervenons,
- Les **aménagements** (comme la mise en place de tentures) que vous avez faits au bien loué sont protégés,
- Votre **animal de compagnie** (chien, chat, ...),
- Les meubles de votre **terrasse** (tables, chaises, table d'appoint et bancs), le sont aussi.

3. Vos atouts supplémentaires : 2 crédits

La valeur de votre contenu évolue en cours de contrat ? Vous avez fait un achat onéreux pour votre intérieur et vous n'avez pas pensé à adapter votre contrat habitation ? Pas de soucis ! Hormis en cas de vol, vous avez droit à **2 crédits**. Grâce à ces crédits, vous pouvez doubler la limite de garantie de l'objet endommagé de votre choix. Grâce à ce concept, vous bénéficiez d'une **tranquillité absolue** !

4. La protection contre le vol : une garantie optionnelle nécessaire

A côté des garanties de base très larges, vous pouvez également opter pour des **garanties optionnelles** à la mesure de vos besoins. Vous pouvez ainsi choisir la garantie vol pour protéger vos effets personnels contre le **vol ou le vandalisme**.

5. Pourquoi choisir Genihome «Contenu seul» ?

- La meilleure offre pour les **locataires** et les **copropriétaires**,
- La **simplicité** et la **transparence** de la formule «**Tout En Un**»,
- Une **protection optimale** de vos **effets personnels**,
- L'octroi de **2 crédits** en cas de sinistre,
- Une **indemnisation rapide et correcte** garantie par votre courtier.



déployez vos ailes